



Règlement des Interclubs AFP

1. Règles générales.....	2
2. Définitions.....	3
3. Catégories.....	4
4. Formats de rencontre et de jeu :	5
5. Horaires et Calendrier :	6
6. Composition des équipes.....	8
7. Inscriptions des équipes	9
8. Tirage au sort des poules et du tour final	10
9. Arbitrage / juge-arbitrage	12
10. Déroulement des rencontres	13
11. Points attribués dans le ranking.....	14
12. Conditions financières.....	14
13. Amendes et sanctions	15



1. Règles générales

- 1.1. Les interclubs de padel 2021 sont organisés par l'AFP.
- 1.2. Chaque club doit s'efforcer d'avoir au minimum un juge-arbitre ayant suivi une formation fédérale. Si ce n'est pas le cas, une personne devra être désignée par le club comme responsable des interclubs et sera la personne de contact avec l'AFP.
- 1.3. Le juge-arbitre d'une rencontre peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de la rencontre.
- 1.4. Les interclubs de padel sont réservés aux joueurs affiliés à un club membre de l'AFP (sauf dérogation) en ordre d'affiliation fédérale.
- 1.5. L'affiliation individuelle d'un joueur est demandée sur le site de l'AFP (www.afpadel.be) par le joueur et doit être validée par le club.
- 1.6. Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : <http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/>
- 1.7. La licence donne accès à toutes les catégories suivant les modalités décrites au point 3 du présent règlement.
- 1.8. Un joueur ne peut participer à la compétition que pour le club qui lui a octroyé sa licence.
- 1.9. La gestion des interclubs est effectuée via le site de la fédération : www.afpadel.be
- 1.10. Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le R.O.I. de l'AFP.
- 1.11. Les rencontres peuvent se jouer sur des terrains en plein air ou couverts. Lorsque les terrains sont pourvus d'un éclairage, il est obligatoire de terminer la rencontre. Les terrains doivent être conformes aux règles de la FIP sauf dérogation accordée par l'AFP.
- 1.12. Aucun tournoi ne peut être organisé pendant la période de poules des interclubs MD, WD et Vétéran.
- 1.13. L'âge minimum pour participer aux interclubs est d'être né en 2009 et avant.



2. **Définitions**

- 2.1. La CATEGORIE désigne le niveau de l'interclub.
- 2.2. La condition de participation d'un joueur dans l'une ou l'autre catégorie est déterminée par son CLASSEMENT.

Le détail de l'attribution des classements est disponible dans le « Règlement des tournois 2021 » : <https://www.tietennis.com/AFPadel/document/C0705F28-5211-4844-86A7-58AD996A7AAB>

Aucune réévaluation du classement d'un joueur ne sera faite après la clôture des inscriptions des équipes à l'exception des nouveaux affiliés non/mal évalués.

- 2.3. Les catégories OPEN sont ouvertes à tous les joueurs peu importe leur CLASSEMENT.
- 2.4. Une « JOURNEE D'INTERCLUBS » reprend l'ensemble des rencontres prévues à une date dans le planning. La « JOURNEE D'INTERCLUBS » d'une rencontre reste donc celle prévue au planning même en cas de remise.



3. Catégories

- 3.1. Les catégories organisées sont les suivantes : Dames, Messieurs, Mixte et Vétéran.
- 3.2. En Messieurs (Senior) :
- MD100 - Maximum P100
 - MD200 - Minimum P100 - Maximum P200
 - MD300 - Minimum P200 - Maximum P300
 - MD500 - Minimum P300 - Maximum P500
 - MD700 - Minimum P500 (un P1000 peut uniquement jouer avec un P500)
 - MD1000 - Minimum P700
- 3.3. En Dames (Senior) :
- WD50 - Maximum P50
 - WD100 - Minimum P50 - Maximum P100
 - WD200 - Minimum P100 - Maximum P200
 - WD500 - Minimum P200 - Maximum P500
- 3.4. En Vétéran :
- MD+45I - Réserve aux Messieurs nés en 1976 et avant - Catégorie open
 - MD+45II - Réserve aux Messieurs nés en 1976 et avant - Classements P100, P200, P300
 - WD+35I - Réserve aux Dames nées en 1986 et avant - Catégorie open
 - WD+35II - Réserve aux Dames nées en 1986 et avant - Classements P50 et P100
- 3.5. En Mixte :
- MX100 - Réserve aux Dames P50 et P100 et aux Messieurs P100
 - MX200 - Réserve aux Dames P100 et P200 et aux Messieurs P100 et P200
 - MX500 - Réserve aux Dames P200 et P500 et aux Messieurs P300 et P500
 - MX1000 - Réserve aux Dames P200 et P500 et aux Messieurs P500 - P700 et P1000
- 3.6. Les dames peuvent uniquement jouer dans les catégories hommes mentionnées au point 3.2 selon les mêmes conditions particulières mentionnées (CLASSEMENT DAMES = CLASSEMENT HOMMES).



4. Formats de rencontre et de jeu :

- 4.1 En WD et MD (Senior), chaque rencontre se déroule en 3 séries de 2 matchs. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match par série de 2 matchs. (Exemple : il ne peut pas jouer à la fois dans les matchs 1 et 2, dans les matchs 3 et 4 ou dans les matchs 5 et 6).
- 4.2. En catégorie Vétéran, la rencontre se déroule en 2 séries de 2 matchs. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire. Un joueur ne peut jouer qu'un seul match par série de 2 matchs. (Exemple : il ne peut pas jouer à la fois dans les matchs 1 et 2 ou dans les matchs 3 et 4).
- 4.3. En catégorie Mixtes, la rencontre se déroule en 2 séries de 2 matchs, dans l'ordre suivant :
 - 1^{ère} série de 2 matchs : 1 double dames et 1 double hommes
 - 2^{ème} série de 2 matchs : 2 doubles mixtes
- 4.4. Dans toutes les catégories, les rencontres se déroulent en 1 set jusqu'à 9 jeux. (Tie Break en 7 à 8-8). A l'exception des WD 500, MD 700, MD 1000, MX et Vétéran où les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants et super tie-break au 3ème.



5. Horaires et Calendrier :

5.1. Horaires des rencontres :

	Vendredi	Samedi		Dimanche	
9h		MD 200	WD 500	MD 300	WD 100
13h ou 13h30		MD 500		WD 50	WD 200
17h ou 18h		MD 100	MD 1000	MD 700	
19h	Vétérans et Mixte				

Tout changement d'horaire ou report d'une rencontre peut être négocié entre les deux capitaines. En cas de report, le club visité reste le même (sauf accord des capitaines). Ces changements doivent être communiqués à la fédération (secretariat@afpadel.be). Si les capitaines n'ont pas trouvé d'accord, l'AFP prendra une décision.

5.2. Calendrier des rencontres en phase de poules des catégories Senior et Vétérans :

Le calendrier définitif des rencontres sera déterminé en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Il sera communiqué aux clubs dès que l'AFP aura été mis au courant de la possibilité de reprendre les compétitions par les autorités compétentes.

5.3. Toutes les rencontres de la phase qualificative de poules doivent être clôturées pour le **A DETERMINER** à minuit.

5.4. Le tour final débutera le week-end des **A DETERMINER**. Les rencontres seront programmées en fonction du nombre d'équipes engagées.

5.5. Planning des rencontres en phase de poules de la catégorie Mixte :

Le planning des IC Mixtes sera établi après la clôture des inscriptions des autres catégories. L'inscription des équipes dans cette catégorie se fera entre le **A DETERMINER** et le **A DETERMINER**. La catégorie se jouera **A DETERMINER**.

Catégorie	Jour	Dates				
Mixte	Vendredi	à déterminer	à déterminer	à déterminer	à déterminer	à déterminer



5.6. En cas de report, les règles suivantes sont d'application :

- Tout match terminé est acquis.
- Toute série de 2 matchs en cours doit être terminée avec les mêmes joueurs et selon les mêmes compositions que celles renseignées sur la feuille de match.
- Tout match en cours doit se terminer avec les mêmes joueurs, au point où il a été arrêté.
- Si une série de 2 matchs n'a pas débuté, la feuille de matchs de cette série peut être complètement ou partiellement changée.
- Les joueurs changés peuvent être remplacés par tout joueur, dans le respect des règles 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5.

5.7. Le planning des interclubs sera communiqué aux responsables des clubs et aux joueurs via le site de l'AFP. Les résultats et classements seront mis à jour sur le site de l'AFP.

5.8. Les horaires et le lieu des rencontres seront communiqués via notification. En cas de modification de l'horaire ou du lieu d'une rencontre, la dernière notification publiée est celle dont il faut tenir compte.



6. Composition des équipes

- 6.1. Pour chaque rencontre, la feuille de match doit être composée de minimum 4 à maximum 10 joueurs. En cas de report de toute la rencontre à une autre date, une autre composition peut être présentée par le capitaine.
- 6.2. Chaque club pourra, en cours d'interclubs, faire des ajouts de joueurs. Ceux-ci devront avant de monter sur le terrain :
 - être en ordre d'affiliation
 - avoir un CLASSEMENT (la demande de CLASSEMENT doit être rentrée à l'AFP 48h avant le jour de la rencontre si la personne n'en n'a pas encore)
 - être en ordre de cotisation dans leur club
 - être inscrits dans l'équipe et sur la feuille de match
- 6.3. L'ajout du joueur dans le système devra être fait avant le début de la rencontre.
- 6.4. Ne jamais supprimer un joueur d'une liste de force car il perdrait tous ses points acquis en interclubs.
- 6.5. Un joueur peut jouer dans 2 catégories différentes suivant les règles prédéfinies aux points 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5.
- 6.6. Un joueur ne peut pas participer à 2 rencontres la même « Journée d'interclubs » dans la même catégorie. Si une rencontre est reportée, il faut tenir compte de la « Journée d'interclubs » d'origine pour savoir si une personne peut jouer.
- 6.7. Un joueur peut participer à 2 rencontres la même « Journée d'interclubs », mais dans 2 catégories différentes.



7. Inscriptions des équipes

7.1. L'inscription des équipes devra se faire pour le **A DETERMINER** à minuit.

7.2. Nombre d'équipes autorisées :

En fonction du nombre de terrain dont il dispose, un club peut inscrire en catégories Senior :

- Club avec 1 terrain : 2 équipes par créneau horaire
- Club avec 2 terrains : 3 équipes par créneau horaire
- Club avec 3 terrains et + : 4 équipes par créneau horaire

En fonction du nombre de terrain dont il dispose, un club peut inscrire en catégories Vétéran et Mixte :

- Clubs avec 1 terrain : 1 équipe
- Clubs avec 2 terrains : 2 équipes
- Clubs avec 3 terrains et + : 3 équipes

Suivant le nombre d'équipes inscrites par catégorie et par club, le créneau horaire peut être modifié avec accord des 2 capitaines (le jour reste le même). Exemple : club à 2 terrains ayant 3 équipes dont 2 programmées à 9h à domicile mais n'ayant pas d'équipe prévue à 13h. Une des deux équipes pourra être déplacée à 13h.



8. Tirage au sort des poules et du tour final

- 8.1. Une poule d'interclubs compte minimum 4 et maximum 6 équipes.
- 8.2. La composition des poules se fera dans la mesure du possible sur une base régionale.
- 8.3. Il y aura 2 sortants par poule qui disputeront le tour final.
- 8.4. Les points attribués aux équipes sont :
 - victoire = 3 points
 - égalité = 1 point
 - défaite = 0 point
- 8.5. Si 2 équipes terminent à égalité de points à la fin de la phase de poules, elles seront départagées en fonction de leur confrontation directe. Si le résultat de la rencontre est une égalité, on calcule la différence entre :
 - 1) les sets gagnés et les sets perdus.
 - 2) si l'égalité persiste : les jeux gagnés et les jeux perdus.
 - 3) si l'égalité persiste : c'est le résultat du :
 - a. 5^{ème} match dans les catégories MD et WD
 - b. 3^{ème} match dans les catégories Mx et Vétéranqui détermine le vainqueur de la rencontre.
- 8.6. En cas d'égalité de points entre trois équipes en sortie de poule, l'ordre sera établi suivant le calcul qui suit :
 - 1) Le calcul de la différence entre les jeux gagnés et les jeux perdus dans les matchs concernant les équipes à égalité (les résultats avec la 4^{ème} équipe ne sont pas pris en compte).
 - 2) Si deux équipes sont encore à égalité, la règle 8.5. est d'application.
 - 3) En cas de nouvelle égalité, le calcul est à nouveau effectué en tenant compte de la 4^{ème} paire.
 - 4) S'il devait encore subsister une égalité, le JA déterminera les deux équipes sortantes par tirage au sort en cas d'égalité pour la 1^{ère} et 2^{ème} place, ou une équipe en cas d'égalité pour la 2^{ème} place.

Dans les catégories WD 500, MD 700 et MD 1000 ainsi qu'en Mixte en Vétéran, le même principe est appliqué en débutant par le calcul des sets.
- 8.7. Un premier de poule rencontrera un deuxième de poule au 1^{er} tour du tableau final. Il se peut donc que des 1^{ers} de poule soient en avant tour.



8.8. Club visité/visiteur dans le tableau final : un 1^{er} de poule recevra au 1^{er} tour. Pour les tours suivants, la fédération organisera les rencontres de manière à répartir au mieux les matchs à domicile et à l'extérieur. Les règles de désignation du club receveur sont les suivantes :

- Le nombre de fois qu'une équipe a reçu et a été en déplacement (l'équipe qui a reçu le moins de fois reçoit). Quand une équipe est bye, elle est considérée comme ayant reçu le match.
- Si les deux équipes ont le même ratio, l'équipe qui reçoit est celle qui a été placée en premier dans le tableau (donc de haut en bas et des 1^{ers} tours aux suivants).



9. Arbitrage / juge-arbitrage

- 9.1. Pour chaque rencontre, le club visité désignera un responsable interclubs. Le responsable interclubs prendra les décisions qui s'imposent pour assurer le bon déroulement des rencontres, dans un esprit fair-play et constructif.
- 9.2. Si le club dispose de 3 terrains et qu'il accueille 2 rencontres en même temps, les matchs doivent se dérouler suivant le tableau ci-dessous :

Rotation	Terrain 1	Terrain 2	Terrain 3
1	Match 1	Match 2	Match 1
2	Match 3	Match 4	Match 2
3	Match 6	Match 3	Match 4
4	Match 5	Match 5	Match 6
Rencontre 1		Rencontre 2	



10. Déroulement des rencontres

- 10.1. Les joueurs de la 1^{ère} série de matchs doivent être présents minimum 15 minutes avant la rencontre.
- 10.2. 15 minutes avant le début de la première série de matchs, les deux capitaines s'échangent la feuille de « composition des équipes » (préalablement imprimée). Une fois la feuille échangée, la composition des paires ne peut plus être modifiée (quelle qu'en soit la raison). Cette règle est d'application à chaque échange de la feuille de « composition des équipes »
- 10.3. Pour la seconde et/ou la dernière série de matchs, les deux capitaines échangent une nouvelle feuille de « composition des équipes ». La composition des équipes est libre, cependant, un joueur ou une joueuse ne peut jouer qu'un seul match avec le même partenaire.
- 10.4. Une « série de matchs » est considérée comme débutée à l'échange des feuilles. En cas de blessure d'un joueur pendant l'échauffement, le match est considéré comme perdu.
- 10.5. L'ordre des matchs au sein de chaque série est libre.
- 10.6. Le capitaine de l'équipe du club visité est chargé de remplir la « feuille de résultats » sur papier et la « feuille de match » sur le site de l'AFP (<http://www.afpadel.be/documentations/>). Celle-ci doit être encodée **avant** le début de chaque série de matchs.
- 10.7. Si un joueur ne satisfait pas aux conditions de participation de la catégorie concernée par la rencontre, le match est perdu sur un score de forfait 9-0 (ou 6-0 6-0 suivant le format du match).
- 10.8. Une équipe qui abandonne un match donne l'ensemble des jeux restants à l'équipe adverse.
- 10.9. Les résultats de la rencontre doivent être encodés le jour même de la rencontre dans Tie Padel et au plus tard pour le lundi à minuit.
- 10.10. Le coaching est autorisé lors des changements de côté par l'ensemble des joueurs de l'équipe ou le capitaine.
- 10.11. Le capitaine peut être un membre non-joueur. En cas de remise de la rencontre, le capitaine peut être remplacé.
- 10.12. Le J-A, le responsable interclubs ou les capitaines peuvent demander les pièces d'identité des joueurs.



- 10.13. Une équipe qui déclare forfait doit prévenir l'AFP (secretariat@afpadel.be) et l'équipe adverse.
- 10.14. Exceptionnellement, une rencontre peut être jouée dans un autre club (terrain inondé, terrain en cours de construction...), avec accord du capitaine adverse. Le club visité devra en informer la fédération.

11. Points attribués dans le ranking

Les points gagnés en interclubs seront comptabilisés pour le Ranking Messieurs ou Dames ainsi que pour les Rankings Vétéran et Mixte.

Les tableaux de répartition des points gagnés en interclubs est disponible sur la page « Documentation » du site de l'AFP.

12. Conditions financières

- 12.1. L'inscription d'une équipe aux interclubs est de 20 euros.
- 12.2. L'équipe visitée met à disposition le(s) terrain(s) et fournit les balles. Un tube de balles neuves pour 2 matchs pour toutes les catégories à l'exception des MD 700 - MD 1000 et WD 500 ou un tube de balle neuve par match doit être fourni.



13. Amendes et sanctions

- 13.1. En cas d'infraction au règlement, de plainte ou de non-respect des règles de convivialité, une équipe peut être disqualifiée pour la rencontre jouée ou pour l'ensemble des interclubs.
- 13.2. Les amendes sont facturées aux clubs. Nous recommandons à ceux-ci de faire signer un engagement de prise en charge de ces amendes par les joueurs lors de leur inscription en interclubs.
- 13.3. Les clubs pourront transmettre un listing des personnes n'étant pas en ordre de paiement : cotisation, amendes, cours... Ces joueurs seront bloqués par la fédération et ne pourront : changer de club, reprendre une licence, participer aux compétitions de l'AFP tant qu'ils ne se seront pas mis en ordre.
- 13.4. Tableau des amendes et sanctions :

Type d'amende	Amende	Sanction/ résultat
Joueur non affilié à la fédération en compétition	100,00 €	Match perdu
Retard d'une équipe	50,00 €	
Nombre de joueurs insuffisant (1 ou 2 absent(s))	50,00€/ match non joué par série	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Joueur non repris sur la feuille de matchs	25,00€/ joueur	Match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Non-respect des règles reprises au point 3	300,00 €	Rencontre perdue par forfait 6/0
Ordre des matchs non respecté par rapport à la feuille officielle	100,00 €	Série de deux matchs perdue par 9/0 ou 6/0 6/0
Joueurs ayant joué plusieurs fois ensemble	50,00 €	2ème match perdu sur un score de forfait 9-0 ou 6-0 6-0 suivant le format du match
Mention fautive sur la feuille de matchs	125,00 €	Rencontre perdue par forfait 6/0
Forfait général après établissement du calendrier	250,00 €	/
Forfait pour une rencontre	75,00€ si annoncé plus de 48h avant	/
	150,00€ si annoncé moins de 48h avant	/
Forfait pour la 2ème fois	100,00 €	Disqualification pour le reste des IC
Forfait d'un joueur mentionné sur la feuille officielle	25,00 €	/
Pas de pièce d'identité	25,00 €	Le joueur concerné ne peut pas jouer la rencontre
Résultats non encodés dans les délais	50,00 €	/